



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil ministériel
Bratislava 2019

MC.DEC/1/19
5 December 2019

FRENCH
Original: ENGLISH

Premier jour de la vingt-sixième Réunion
CM(26), journal, point 7 de l'ordre du jour

DÉCISION N° 1/19
PRÉSIDENCE DE L'OSCE EN 2021 ET 2022

Le Conseil ministériel

Décide que la Suède exercera la Présidence de l'OSCE en 2021 ;

Décide que la Pologne exercera la Présidence de l'OSCE en 2022.